

CAMPAGNE DE MOBILITE 2021

La campagne au fil de l'eau en cours se termine le 31 janvier 2021.

Au-delà de cette date, les postes vacants seront intégrés dans la campagne classique qui commence le 1^{er} mars 2021 pour une prise de fonction le 1^{er} septembre 2021.

Parallèlement, une autre campagne au fil de l'eau va débiter le 1^{er} juillet 2021 pour une prise de poste au 1^{er} octobre 2021.

Pour candidater, prenez contact avec le service recruteur dès que le poste souhaité est identifié. Ensuite, et une fois le choix de poste effectué, remplissez le formulaire de mobilité assorti de l'avis de la hiérarchie et du référent RH. Il faut alors créer un compte sur MOB-MI et postuler sur l'espace candidat de MOB-MI pour chaque poste (5 choix possibles) en joignant CV, formulaire de mobilité et pièces justificatives.

Pour la campagne classique, les résultats de mobilité seront disponibles à compter du 15 juin 2021 sur intranet :

<http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/index.php/non-categorises/37506-widjet-cap-37506>

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Comme dans le secteur privé, le gouvernement a enfin soumis à la demande des organisations syndicales, au vote du Conseil commun de la Fonction publique un projet d'ordonnance instaurant une participation obligatoire des employeurs publics à la complémentaire santé des agents publics (mutuelle) et la possibilité d'une prise en charge sur la prévoyance (invalidité – décès – inaptitude).

L'ETAT employeur participera financièrement au coût d'adhésion de votre mutuelle.

FORCE OUVRIERE y tient toute sa place dans cette négociation en tant que 1^{er} syndicat de la fonction publique d'ETAT pour :

- ⇒ Défendre les garanties sociales statutaires
- ⇒ Assurer un panier de soin de haut niveau pour tous
- ⇒ Garantir des mécanismes de solidarités entre les actifs et les retraités
- ⇒ Respecter les spécificités des trois versants de la Fonction Publique

FORCE OUVRIERE a obtenu de fortes garanties en ce sens, après d'intenses négociations, le gouvernement a accédé à notre demande d'inscrire la solidarité parmi les principes fondamentaux de la Protection sociale complémentaire. **C'est pourquoi, FORCE OUVRIERE a approuvé le projet d'ordonnance.**

FO FONCTION PUBLIQUE, vigilante et responsable, prendra toute sa place dans un processus dont l'objectif est d'améliorer la protection sociale des agents publics et la prise en charge de leur santé. Vous pouvez compter sur notre engagement !!

EXAMENS PROFESSIONNELS SAGN 2021

Date ouverture inscription le 11 mai 2021

Épreuve admissibilité le 23 septembre 2021

Epreuve admission du 29 novembre au 10 décembre 2021

Les admis à l'examen professionnel prendront leur grade sur leur poste actuel avec une mobilité fonctionnelle ultérieure.

ATTENTION: le 31 janvier 2021, date limite pour alimenter votre compte CET pour 2020.

SORTIES IRA MARS 2021	109 postes
PREFECTURES	74 postes
PN Adm territoriale	10 postes
PN Adm centrale	8 postes
GN Adm territoriale	1 poste
GN Adm centrale	4 postes
Secrétariat général	12 postes



FÉVRIER 2021



lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.
1	2 CHSCT Ministériel	3 Comité plan d'actions égalité professionnelle	4 Commission discipline Adj techniques	5 Multilatérale Reclassement des personnels déclarés inaptes
8 CT Spécial Préfectures	9 Commission Nationale de l'Action Sociale	10 GT Fondation Jean Moulin	11	12
15	16	17	18	19

ADHÉREZ AU SEUL SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT !!

